

REUNION DU 11 AVRIL 2018

Présidence : M. Jean BAUCOU

Présents : M PUHARRÉ, LESAQUE, Mme LOPEZ Adjoint

Mmes BERNARD, MORET, MACHICOTE

Mrs SALAMITOU, MAHIEU, GABASTOU

Absent :

Excusés : Mme VIEILLEROBE Pauline (Pouvoir à Annie LOPEZ)

Secrétaire : C. BERNARD

Convocation : 05 Avril 2018

1. N°01-04-2018 : VOTE DU BUDGET 2018 :

Monsieur le Maire et les services administratifs présentent le budget 2018 de la Commune qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 1 294 019 € et en recettes et dépenses d'investissement à 878 616 €

Après présentation détaillée des différents chapitres et après avoir donné des précisions, le Conseil Municipal,

VOTE : les propositions nouvelles du budget de l'exercice 2018 se composant comme suit :
En recettes et dépenses de fonctionnement à : 1 294 019,00 €

En recettes et dépenses d'investissement à : 878 616,00 €

Soit un total cumulé de 2 172 635 ,00 €

Mis aux voix le budget est accepté à l'unanimité

2. N° 02-04-2018 VOTE DES TAUX DE TAXES 2018 :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer les taux d'imposition pour 2018 applicables aux bases communiquées par la DGFIP. Les taux proposés sont modifiés par augmentation de 1.5 % par rapport à 2017.

Ils s'établissent comme suit :

Taxe d'Habitation : 17.09 %

Foncier bâti 10.40 %

Foncier non bâti 25.27 %

Le Conseil Municipal, après en avoir largement délibéré, décide que les taux seront augmentés de 1.5 % par rapport à 2017.

FIXE pour 2018 les taux comme suit :

Taxe d'Habitation : 17.09 %

Foncier bâti 10.40 %

Foncier non bâti 25.27 %

Mise aux voix ces taux sont acceptés à l'unanimité.

3. N° 03-04-2018 DEMANDE SUBVENTION COLLEGE DES REMPARTS :

Suite à la demande du Collège des remparts, le Conseil Municipal prend connaissance du courrier envoyé par le Principal du Collège. Afin que les liens entre le Collège de Sadaba et celui de Navarrenx puissent se poursuivre, un échange sera organisé sur Navarrenx et Sadaba en 2018. Concernant le séjour à Navarrenx il est proposé aux élèves de Sadaba un déplacement au Château de Laàs et une visite de Biarritz est organisée. Un budget dépenses de 275 € est prévu. Une subvention communale exceptionnelle de 200 € est sollicitée. Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité

4. N°04-04-2018 ONF COUPES DE BOIS DESTINEES A L'AFFOUAGE :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une coupe est prévue en forêt communale parcelle 12 et qu'il y a lieu de décider de sa destination.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

- Décide de vendre les chênes et divers à partir de 10 cm de diamètre à 1.30 m,
- de délivrer les feuillus, autres : houppiers aux affouagistes pour la satisfaction de leurs besoins ruraux ou domestique.
- Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder au martelage de la coupe en réalisant des marques distinctes en fonction de la destination des produits.
- Demande à l'ONF de faire la vente de bois de chauffage, houppiers sur CVD
- Donne pouvoir à l'ONF de fixer le délai d'exploitation pour les produits vendus

Passé ce délai, les affouagistes n'ayant pas terminé l'exploitation de leur lot, seront considérés comme y ayant renoncé.

- Autorise le Maire à signer tout document concernant cette opération
Cette décision est acceptée à l'unanimité.

N°05-04-2018 : ONF ASSIETTE DES COUPES DE BOIS 2018 :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil du courrier de l'Office National des Forêts concernant les coupes à asseoir en 2018 dans la forêt communale.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, demande à l'Office National des Forêts.

- L'inscription à l'état d'assiette 2018 des coupes suivantes :

Parcelle	Surface parcourue	Type de coupe	Destination proposée
8	2.62 ha	Régénération	Vente en bloc et sur Pied
12	1.50 ha	Régénération	Vente + délivrance

- La suppression de l'état d'assiette des coupes suivantes :

Parcelle	Type de coupe	Motif
33_A	Régénération	
34_A	Régénération	Dernière coupe trop récente
35_A	Régénération	Coupe non exploitée
36	Régénération	
37	Régénération	
38	Secondaire	Coupe en vente 100% CHP

Accepté à l'unanimité

5. QUESTIONS DIVERSES :

DECISION DU MAIRE : INFORMATION LIGNE DE TRESORERIE 2018 :

Comme d'usage et à l'identique des années précédentes Monsieur Le Maire précise avoir sollicité une ouverture de crédit auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 150 000 Euros qui pourra être utilisée en fonction des besoins au cours de l'année 2018.

Le Conseil Municipal prend bonne note de cette décision.